

## Avis public d'Appel d'offres

## VILLE DE MONTRÉAL

Arrondissement de Saint-Laurent

Division des ressources matérielles Direction des Services administratifs et du greffe

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **11 h 00**, à la date ci-dessous, à Bureau du citoyen de l'Arrondissement de Saint-Laurent, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Québec, H4M 2M7 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 20-003

Titre de l'appel d'offres : Travaux de sécurisation des toitures des bâtiments principaux de

l'arrondissement de Saint-Laurent

**Date d'ouverture :** Mercredi, 8 avril 2020

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements: Pour toute question s'adresser à : saint-laurent.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du

vendredi 6 mars 2020

Visite supervisée des

lieux:

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 26 mars 2020 à 12h, à l'adresse courriel suivante :

francis.charron@montreal.ca

Les visites auront lieu : du 16 au 20 mars 2020 inclusivement et du 23 au 27 mars

inclusivement entre 8h00 et 14h30

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web <a href="www.seao.ca">www.seao.ca</a>. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à la Mairie d'arrondissement de Saint-Laurent, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de guelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 6 mars 2020

Le Secrétaire du Conseil d'arrondissement Benoit Turenne Arrondissement de Saint-Laurent